



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE

**Le lundi, 5 décembre 2011
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
 - 2a) Adoption du règlement n° 1039 – Droit de veto du maire
3. **Période de questions**
4. **Procès-verbaux**
 - 4.1 Adoption des procès-verbaux des séances tenues le 7 et le 21 novembre 2011
5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 5.1 Octroi du contrat suivant :
 - 5.1.1 SA-671-AD-11 Portefeuille des assurances générales pour l'année 2012
 - 5.2 Appui au plan stratégique de développement de la rivière Richelieu
6. **Finances municipales**

7. **Ressources humaines**

8. **Loisirs et bibliothèques**
 - 8.1 Renouvellement du contrat de conciergerie pour la bibliothèque Adélar-Berger et le centre culturel Fernand-Charest (complexe culturel)

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

9.1 Signature d'un protocole d'entente pour les travaux d'infrastructures – Lot 4 911 937 du cadastre du Québec (rue Loubias) – ING-753-2011-024

9.2 Octroi des contrats suivants :

9.2.1 SA-690-AD-11 Travaux de construction d'infrastructures municipales dans les rues des Colibris, De Maupassant et des Roitelets

9.2.2 SA-702-AD-11 Remplacement des feux de circulation à l'intersection des rues Saint-Jacques / Jacques-Cartier Nord et Saint-Jacques / Champlain

9.2.3 SA-706-AD-11 Fourniture de produits pour le traitement des eaux usées

10. **Toponymie et circulation**

11. **Travaux publics**

12. **Sécurité publique**

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relative à diverses demandes de dérogation mineure

13.1.1 DDM 11-2595 Les Construction Gaballero inc. – Immeuble constitué du lot 4 801 856 sur la rue des Mimosas

13.1.2 DDM 11-2596 Construction Bo Mont inc. – Immeuble constitué du lot 3 423 687 sur la rue Champlain

13.1.3 DDM 11-2598 Déry Toyota – Immeuble situé au 250, rue Moreau

13.1.4 DDM 11-2609 Centre Hi-Fi – Immeuble situé au 391, boulevard du Séminaire Nord

13.1.5 DDM 11-2611 Métro Richelieu – Immeuble situé au 393, boulevard du Séminaire Nord

13.2 Étude et décision relative à divers plans d'implantation et d'intégration architecturale

13.2.1 PIA 11-2608 Les Constructions Gaballero inc. – Immeuble constitué du lot 4 801 856 sur la rue des Mimosas

- 13.2.2 PIA 11-2610 Centre Hi-Fi – Immeuble situé au 391, boulevard du Séminaire Nord
- 13.2.3 PIA 11-2612 Métro Richelieu – Immeuble situé au 393, boulevard du Séminaire Nord
- 13.2.4 PIA 11-2591 Audrey Ouellet – Immeuble situé au 355, rue McGinnis
- 13.3 Étude et décision relative à une demande d'usage conditionnel – Logement intergénérationnel
- 13.3.1 UC 11-2602 Isabelle Delfosse – Immeuble situé au 14, rue Mignonne
- 13.4 Adoption du second projet de règlement suivant :
- 13.4.1 Règlement n° 1045
- « Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :
- d'autoriser spécifiquement les usages C9-02-14 «Service d'entreposage» et C2-01-08 « Centre de conditionnement physique » dans la zone C-5501, située le long de l'Autoroute 35, à proximité de la rue Adrien-Fontaine ;
 - d'agrandir les limites de la zone I-2770 à même la zone I-2773, située sur le chemin Grand-Bernier Nord, à l'intersection de la rue Gaudette ;
 - d'agrandir la zone H-3570 à même une partie de la zone C-3506, située sur le côté sud de l'avenue Provost, face à la rue Hubert-Paré, et d'y autoriser la classe « 5. Multifamiliale » de 4 à 6 logements ;
 - d'agrandir la zone C-4961 à mêmes les zones C-4960 et C-4969. Les grilles des zones C-4960 et C-4969 sont, par conséquent, supprimées. L'usage I2-02-05 « Récupération ou triage de métaux », antérieurement autorisé dans la zone C-4969, est dorénavant prohibé. Ces zones sont situées sur le côté sud de la Route 219, à l'ouest du chemin Petit-Bernier »
- 13.5 Demande à la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu de modifier son schéma d'aménagement et de développement
- 13.6 Approbation d'un plan de développement – Lots 4 932 488, 4 315 271 à 4 315 276, 4 318 485 à 4 318 488, 4 318 490 à 4 318 518 et 4 518 276 du cadastre du Québec et situé entre le boulevard du Séminaire Sud et la rue Cousins Sud

14. **Avis de motion**

14.1 Règlement n° 1044

« Règlement modifiant le règlement n° 0278 relatif à la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipements et des véhicules-outils, amendé par les règlements n^{os} 0471, 0661, 0731, 0902 et 0988, afin d'interdire la circulation des camions sur les rues Boyer, Rémillard et Toupin »

14.2 Règlement n° 1048

« Règlement autorisant la construction d'infrastructures municipales d'égout sanitaire, d'aqueduc, de drainage, de fondation de rue et de pavage pour une section des rues Jean-Talon et de la Fleur-de-Lys et dans les rues des Bégonias, des Orchidées, Massé et croissant des Iroquois, incluant la réalisation de travaux de bouclage d'aqueduc sous le canal de Chambly et sur une section de la rue Lapalme, décrétant une dépense n'excédant pas 8 096 000 \$ et un emprunt à cette fin »

14.3 Règlement n° 1052

« Règlement décrétant l'imposition des taxes, compensations, tarifs et redevances municipales pour l'année 2012 »

14.4 Avis de motion relatif au retrait de l'usage C8-01-01 comme usage permis à l'intérieur de la zone C-1859

15. Règlements

15.1 Règlement n° 1040

« Règlement modifiant le règlement de zonage n°0651, et ses amendements, dans le but :

- D'agrandir la zone C-2616 à même une partie de la zone H-2567, située entre le boulevard Saint-Luc et la rue De Montmartre ;
- D'assujettir la zone C-2616 ainsi agrandie à un PIIA;
- De permettre dans la zone A-5008, située au sud de la route 104 et à l'est du 3^e Rang, la construction d'un garage et d'un abri d'auto isolés d'une superficie d'implantation au sol cumulative maximale de 130 m² pour un terrain utilisé ou destiné à être utilisé par la classe « Habitation en milieu agricole » de 20 000 m² et plus;
- De permettre la classe d'usage « Collective » dans la zone P-5564, située sur le chemin des Patriotes Est, au nord de la 15^e Avenue;
- D'insérer la note « N024 » à la grille de la zone C-1016, afin d'autoriser l'usage « C10-01-01-bar » comme usage accessoire à un usage principal de la classe 3 du groupe Commerce et service (C). Cette zone est située dans le secteur du boulevard du Séminaire Nord et de la rue Saint-Louis »

15.2 Règlement n° 1042

« Règlement autorisant l'exécution de travaux de reconstruction des infrastructures municipales pour une section de la rue Saint-Michel, entre la rue Dorchester et le boulevard de Normandie, décrétant une dépense n'excédant pas 4 542 000 \$ et un emprunt à cette fin »

15.3 Règlement n° 1046

« Règlement modifiant le règlement n° 0813 concernant la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tel qu'amendé par les règlements n^{os} 0901, 0957, 0975, 1016 et 1037, afin de modifier la tarification applicable au stationnement municipal P-22 »

15.4 Règlement n° 1047

« Règlement modifiant le règlement n° 0527 concernant le bruit, tel que modifié par les règlements n°s 0749, 0857, 0864, 0939 et 1010, afin de limiter le bruit causé par l'usage d'une arme à feu »

16. **Dépôt de documents au Conseil municipal**

17. **Correspondance**

18. **Période de questions**

19. **Communications des membres du conseil au public**

20. **Levée de la séance**